



**CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 20 juin 2014  
(OR. en)**

**11133/14**

**OJ CSA 15**

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

---

|        |                                                                                     |
|--------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| Objet: | 1487 <sup>e</sup> réunion du Comité spécial Agriculture - <u>matinée uniquement</u> |
| Date:  | 23 juin 2014                                                                        |
| Heure: | 11:00                                                                               |
| Lieu:  | Bruxelles                                                                           |

---

1. Adoption de l'ordre du jour

**I**

2. Compte rendu sommaire de la 1486<sup>e</sup> réunion du CSA  
10867/14 CRS CSA 14

**II**

3. Agriculture biologique

- Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques, modifiant le règlement (UE) n° XXX/XXX du Parlement européen et du Conseil [règlement sur les contrôles officiels] et abrogeant le règlement (CE) n° 834/2007 du Conseil
- Document de travail des services de la Commission - Analyse d'impact accompagnant le document:  
Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques
- Informations communiquées par la présidence  
7956/14 AGRILEG 71 CODEC 841 + ADD 1-ADD 5

4. Rapport de la Commission au Conseil évaluant les progrès signalés par l'Italie à la Commission et au Conseil en ce qui concerne le recouvrement du montant dû par les producteurs de lait au titre du prélèvement supplémentaire pour les campagnes 1995/1996 à 2001/2002 (conformément à l'article 3 de la décision 2003/530/CE du Conseil)
  - Informations communiquées par la Commission  
10822/14 AGRIFIN 93 AGRIORG 102 AGRI 433 FIN 402
5. Négociations à l'OMC sur les questions agricoles
  - Informations communiquées par la Commission
6. Organisation des travaux futurs

\*

\*      \*

Le président a le plaisir d'inviter les porte-paroles du CSA à un déjeuner à 13 heures, à l'étage 80.

---